

I - Le cas de Colonfay

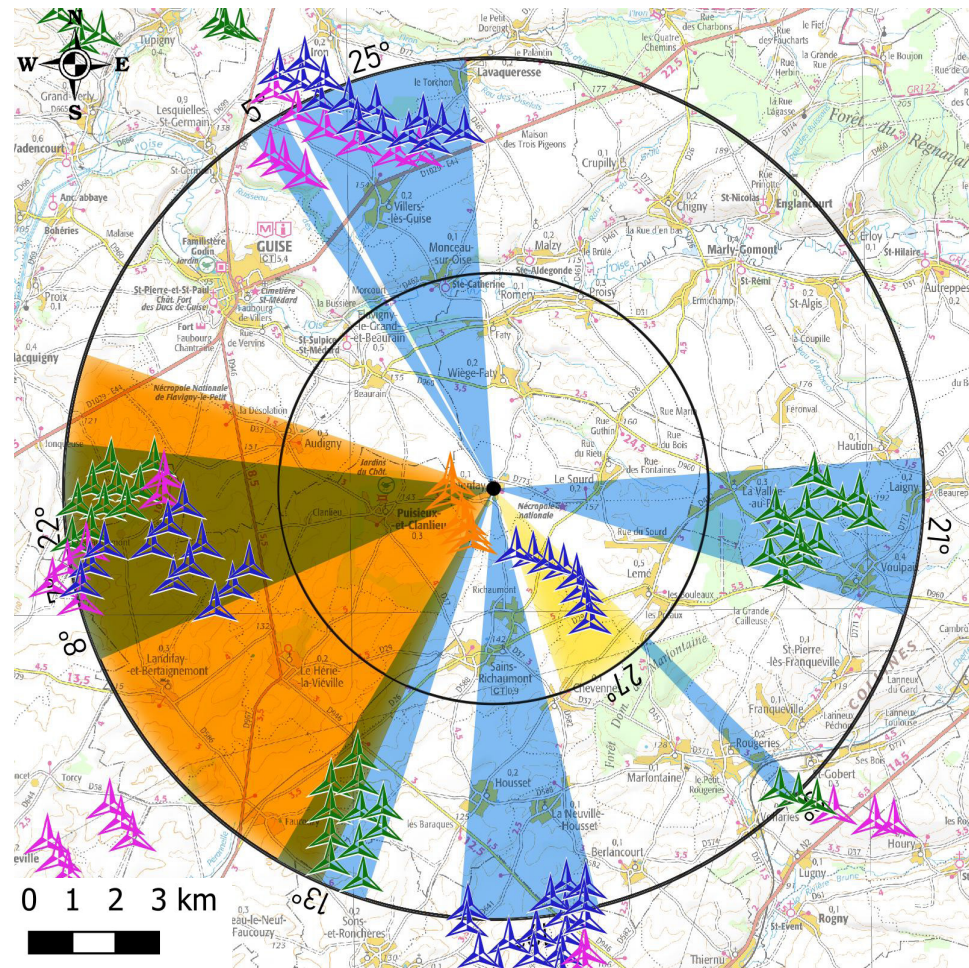


Fig. 26 : Carte d'occupation de Prises à 5 et 10km avant le projet

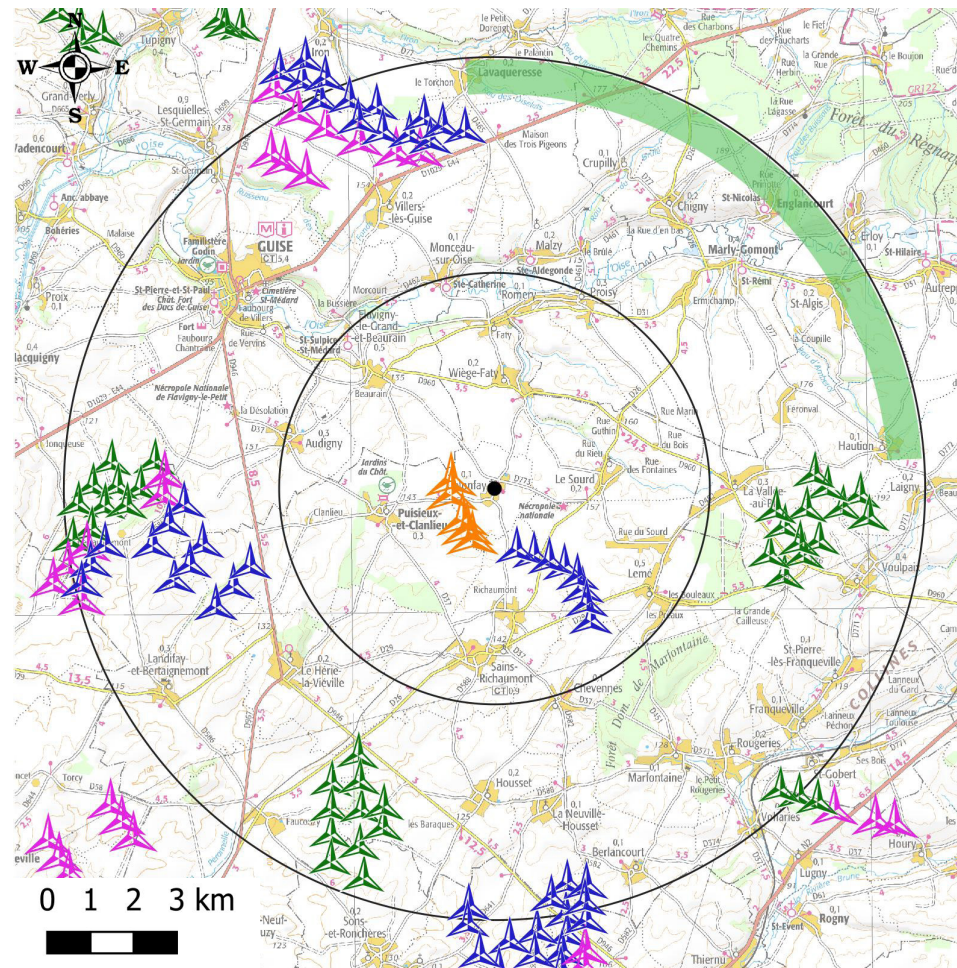


Fig. 27 : Carte des angles de respiration visuelle de Colonfay à 10km

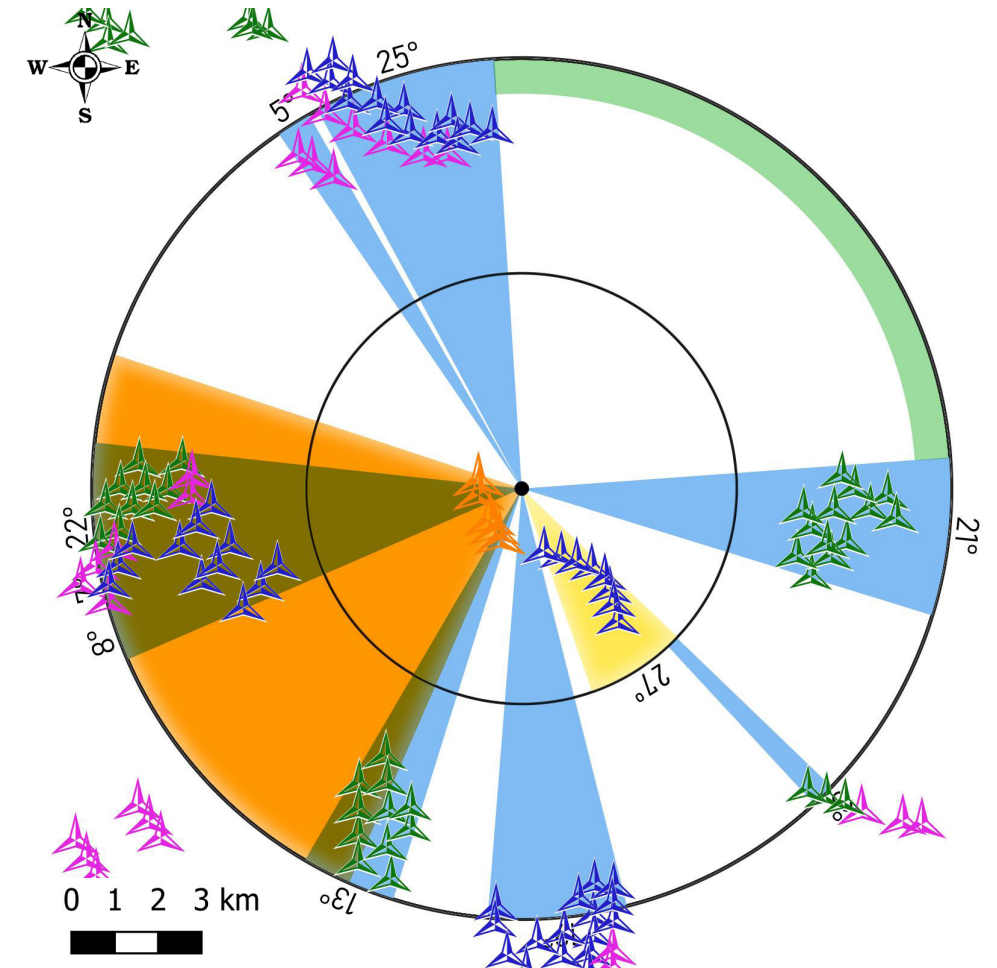


Fig. 28 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Colonfay à 10km

COMMENTAIRES

Le bourg de Colonfay se situe à moins de 1 km à l'est du projet des Cerisiers.

Le projet amplifie l'angle occupé sur l'horizon par 49°.

L'angle d'occupation de l'horizon, avec le projet des Cerisiers est de 189° soit supérieur à 120°.

> L'indice d'occupation est supérieur au seuil d'alerte.

Avec 86 éoliennes présentes sur le territoire, l'indice de densité sur les horizons s'élève à $86 / 189° = 0,46$, soit supérieur à 0,10.

> L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.

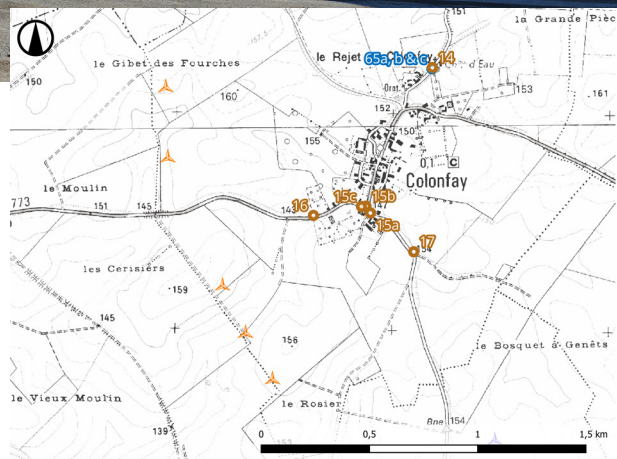
L'espace de respiration, c'est à dire le plus grand angle sans éoliennes, s'élève à 89° soit inférieur à la valeur seuil de 90°, essentiellement tourné vers le Nord-Est.

> L'espace de respiration est donc insuffisant.

Il existe donc un risque de saturation car au moins 2 critères ne sont pas satisfaisants.

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	27°	112°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà intercepté par un parc à moins de 5km sont indiqué entre parenthèse)	113°(+ 3° interceptés)	77°(+ 39° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	140°	189°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 5km	81	86
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) (<0.1)	0,58	0,46
Espace de respiration (+ gd angle sans éolienne) >90°	89°	89°
Saturation visuelle?	Risque de saturation	Risque de saturation

Vue depuis le centre de Colonnay, face à la mairie - Vue n°15b



- Légende**
- Projet de Colonnay
 - Contexte éolien*
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751222	6976325	149,9	07/02/2020 12h38	234°

COMMENTAIRES

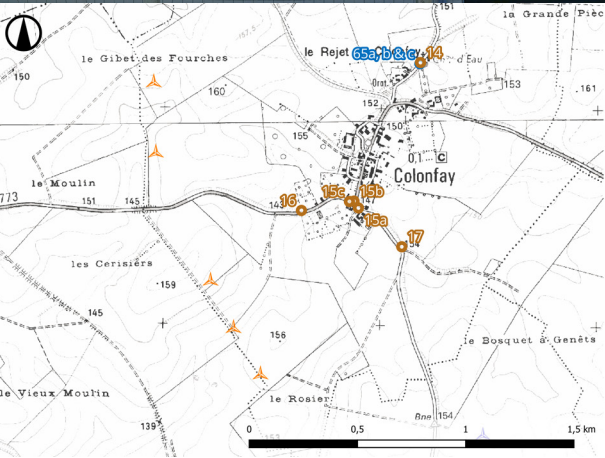
Depuis le centre de Colonnay, face à la mairie, en direction du sud-ouest et du projet, le contexte éolien n'est pas présent en phase initiale. Les angles occupés par les éoliennes ne se retrouvent ainsi pas depuis cette vue. Les machines du contexte existant ne tissaient aucun lien visuel depuis ce lieu. Les éoliennes du projet entrent quant à elles dans ce paysage rural et en deviennent un nouvel élément de première importance. L'angle qu'elles occupent, illustré précédemment lors de l'analyse cartographique, s'avère prégnant dans le paysage au regard de la proximité.

Vue depuis le centre de Colonfay, à l'ouest de la mairie - Vue n°15c



COMMENTAIRES

Depuis le centre de Colonfay, à l'ouest de la mairie et en direction du nord-ouest, aucune éolienne du contexte existant ne tisse de liens avec ce point de vue. Les angles occupés par les éoliennes ne sont ainsi pas illustrés. Les 5 éoliennes du projet apparaissent quant à elles avec une taille apparente conséquente. Si la géométrie d'implantation assure une individualisation des éoliennes et ainsi une lecture nette du futur parc, il n'en demeure pas moins que l'angle d'occupation n'est pas négligeable. La netteté de ce parc est par ailleurs garantie par l'absence d'éolienne en arrière-plan de celle-ci. Toutefois, l'angle qu'elles occupent, illustré précédemment lors de l'analyse cartographique, se révèle exact dans le paysage.



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAe

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

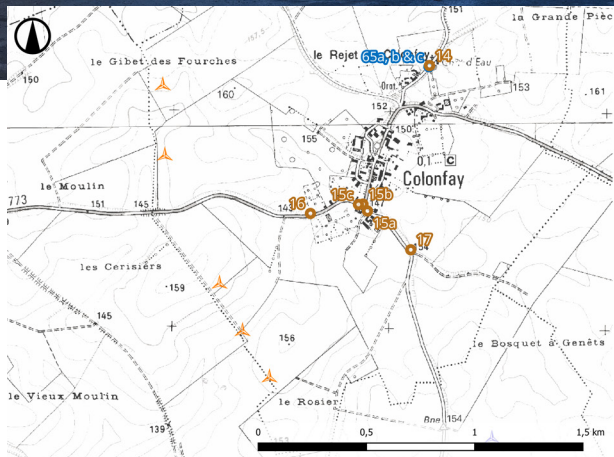
Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751201	6973323	149	07/02/2020 12h39	248,4

Vue depuis le centre de Colonfay, à l'est de la mairie - Vue n°15a



COMMENTAIRES

Depuis le centre de Colonfay, à l'est de la mairie, les éoliennes du contexte existant ne sont pas visibles. Les angles occupés ne sont ainsi pas perceptibles, infirmant l'analyse cartographique. Les 5 éoliennes du projet font quant à elles une apparition dans la fenêtre visuelle par une taille apparente non négligeable. Le motif d'implantation retenu permet une lecture nette des éoliennes. Cette lisibilité est par ailleurs garantie par l'absence d'éolienne en arrière-plan de celle-ci. Toutefois, l'angle d'occupation n'est pas négligeable. L'angle qu'elles occupent, illustré précédemment lors de l'analyse cartographique, se révèle exact dans le paysage.

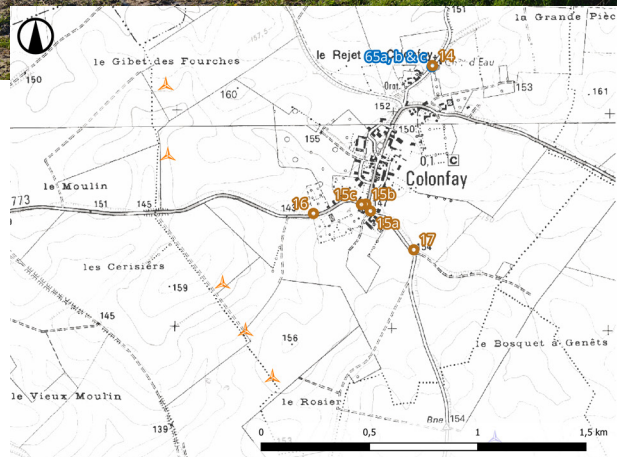
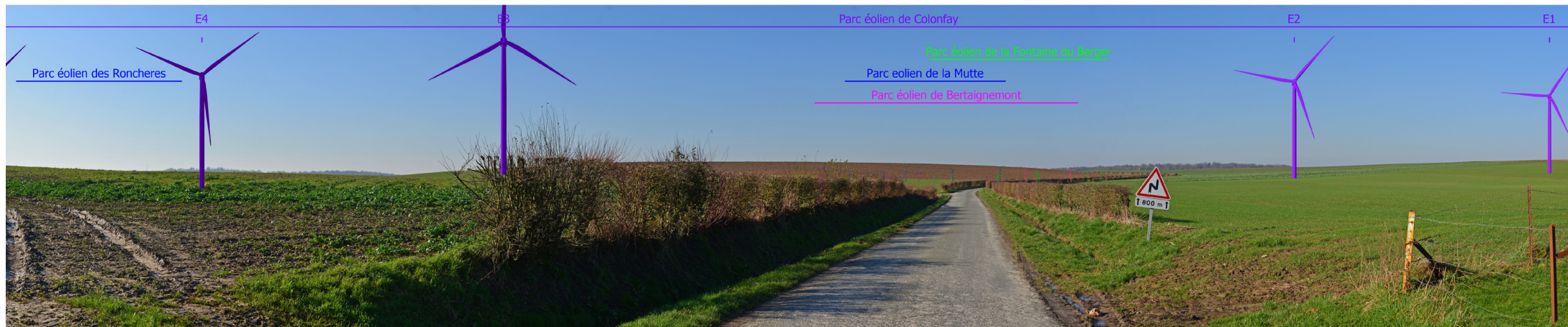


- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAe

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751242	6973293	150,6	07/02/2020 12h41	241,7

Vue depuis la sortie ouest de Colonfay sur la D773 - Vue n°16



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien**
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation**
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

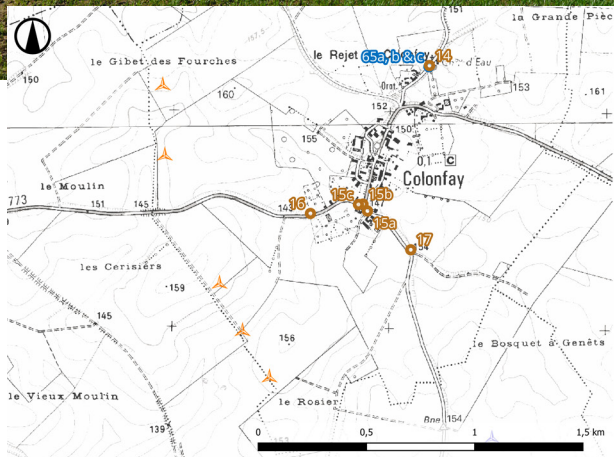
CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
750979	6973282	147,6	07/02/2020 12h45	253

COMMENTAIRES

Depuis la sortie ouest de Colonfay, via la D773, le contexte éolien ne se manifeste pas dans le paysage. Les angles occupés exposés dans l'analyse cartographique, ne se retrouvent donc pas dans l'analyse visuelle. Les 5 éoliennes du projet se dégagent quant à elles avec beaucoup de netteté dans ce paysage ouvert de la Basse Thiérache. Elles occupent un angle sur l'horizon qui n'est pas négligeable. En dépit de l'importance de cet angle, il est important de relever que ce motif d'implantation retenu permet une lecture nette des éoliennes, laquelle est renforcée par l'absence d'éolienne en arrière-plan de celle-ci. Toutefois, et cela indépendamment de la netteté de ce paysage éolien, l'angle qu'elles occupent, illustré précédemment lors de l'analyse cartographique, se révèle exact.

Point de vue depuis la sortie sud-est de Colonfay au niveau du virage- Vue n°17



Légende

- Projet de Colonfay
- Contexte éolien*
- Parcs construits
- Parcs accordés
- Parcs en instruction
- Point de vue pour l'étude de saturation*
- Points de vue initiaux
- Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAe

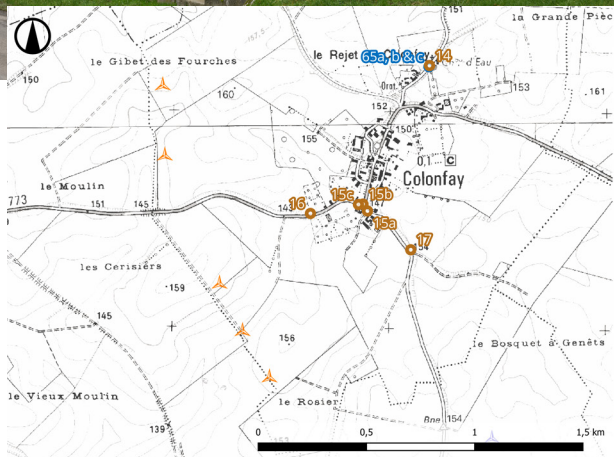
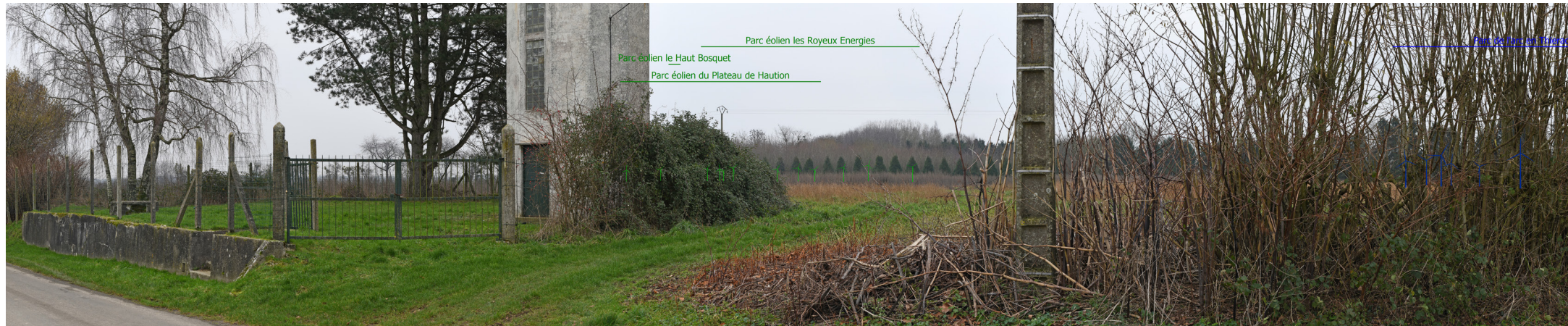
CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751443	6973115	154,8	07/02/2020 12h54	280,9

COMMENTAIRES

Depuis la sortie sud-est de Colonfay, le contexte éolien ne se distingue pas dans le paysage. L'ensemble des éoliennes est en effet localisée loin du point de vue. Les angles occupés, notamment en direction de l'ouest, ne se retrouvent donc pas dans l'analyse visuelle. Les nouvelles éoliennes du projet se dégagent quant à elles avec beaucoup de netteté dans ce paysage d'openfield. Les nouvelles machines prennent place sur un angle sur l'horizon très conséquent. En dépit de l'importance de cet angle, il est important de noter que la géométrie d'implantation retenue de même que l'absence de contexte éolien en arrière-plan sont deux facteurs qui permettent une l'apparition d'un motif simple, nette et ainsi une lecture aisée des éoliennes.

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie nord de Colonnay - Vue n°65a - en direction du sud-est



Légende

- Projet de Colonnay
- Contexte éolien*
- Parcs construits
- Parcs accordés
- Parcs en instruction
- Point de vue pour l'étude de saturation*
- Points de vue initiaux
- Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

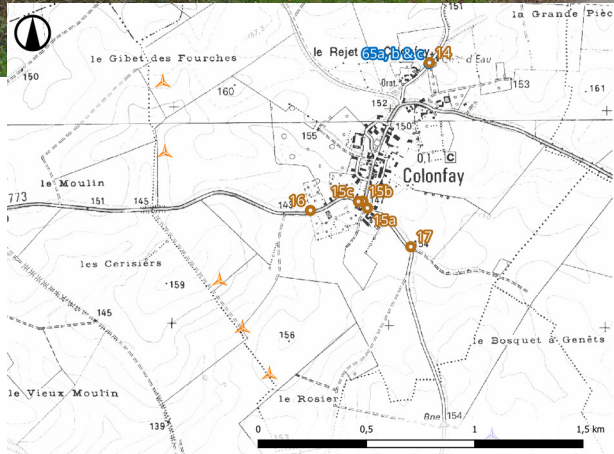
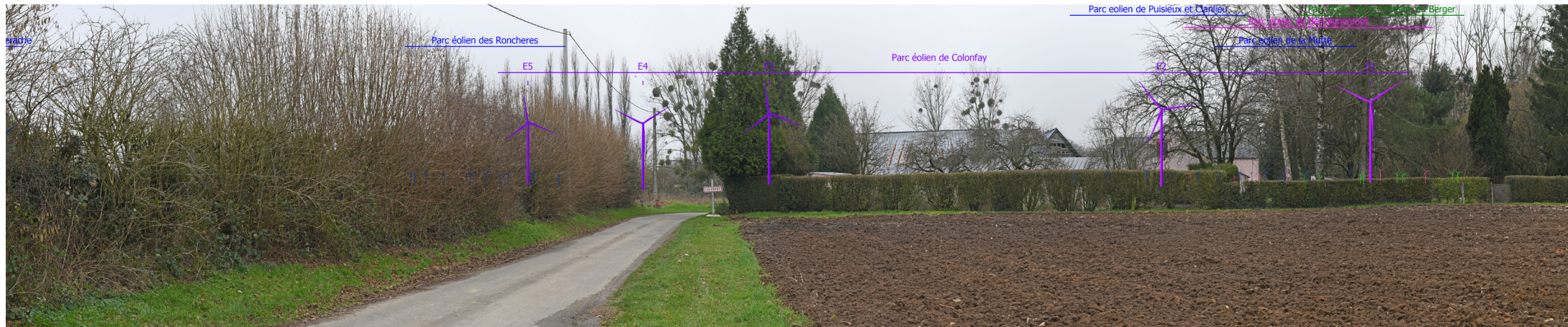
CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751526	6973961	160,1	30/01/2023 11h53	120

COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord de Colonnay, en direction du sud-est, le paysage, s'il est partiellement agricole, est très largement refermé par de nombreuses haies et arbres à la couronne imposante. Quelques fenêtres visuelles permettent d'obtenir une certaine profondeur de vue mais l'essentiel demeure fermé, centré sur des paysages restreints. De la sorte, le contexte éolien n'est pas visible depuis ce point. Les angles occupés, illustrés lors de l'analyse cartographique, ne se distinguent pas via cette analyse visuelle.

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie nord de Colonnay - Vue n°65b - en direction du sud-ouest



Légende

- Projet de Colonnay
- Contexte éolien*
- Parcs construits
- Parcs accordés
- Parcs en instruction
- Point de vue pour l'étude de saturation*
- Points de vue initiaux
- Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751526	6973961	160,1	30/01/2023 11h55	118,3

COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord de Colonnay, en direction du sud-ouest, le paysage s'ouvre au premier plan par le déroulement d'un petit parcellaire agricole. Ce dernier est toutefois délimité par le bourg, ses haies et ses coroles arborées. Les environs agricoles ne se perçoivent pas tandis que le regard reste sur une scène paysagère plutôt intime. Dans ce paysage très peu ouvert, les seules éoliennes qui apparaissent sont celles du projet. Cette première dimension permet de prendre de la distance quant à l'emprise visuelle du contexte éolien en arrière-plan. Les éoliennes du projet émergent partiellement de la strate boisée et bâtie. Deux éoliennes sont entièrement cachées par les arbres. L'angle qu'occupe les éoliennes, tout en étant non négligeable, est toutefois inférieur à l'angle mis en évidence lors de l'analyse cartographique.

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie nord de Colonnay - Vue n°65c - en direction du nord-ouest



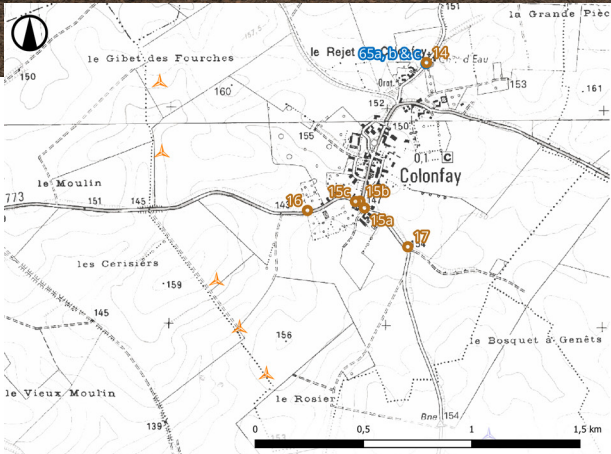
COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord de Colonnay, en direction du nord-ouest, le regard s'ouvre sur une imposante plaine agricole. Les champs se déroulent dans la profondeur. De nombreux parcs éoliens sont inscrits dans ce paysage. Toutefois, la distance au point de vue est conséquente et la taille apparente des machines s'en trouve plutôt faible. Les éoliennes ne marquent pas la vue. De la sorte, si les angles d'occupation précédemment exposés lors de l'analyse cartographique ne sont pas négligeables, les réalités paysagères permettent de relativiser ses études. Le paysage demeure ici très largement ouvert à l'intérieur duquel l'éolien est une composante lointaine et peu prégnante.



Conclusion :

Au regard de la proximité du futur parc des Cerisiers, de son motif d'implantation et de l'absence de contexte éolien en arrière-plan, l'analyse cartographique de saturation se trouve ainsi validée par les différentes analyses visuelles. Si la netteté du parc permet une lecture aisée, l'angle qu'il occupe n'est pas négligeable et se retrouve visuellement.



- Légende**
- Projet de Colonnay
 - Contexte éolien**
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation**
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAe

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751526	6973961	160,1	30/01/2023 12h12	120

J - Le cas de Sains-Richaumont

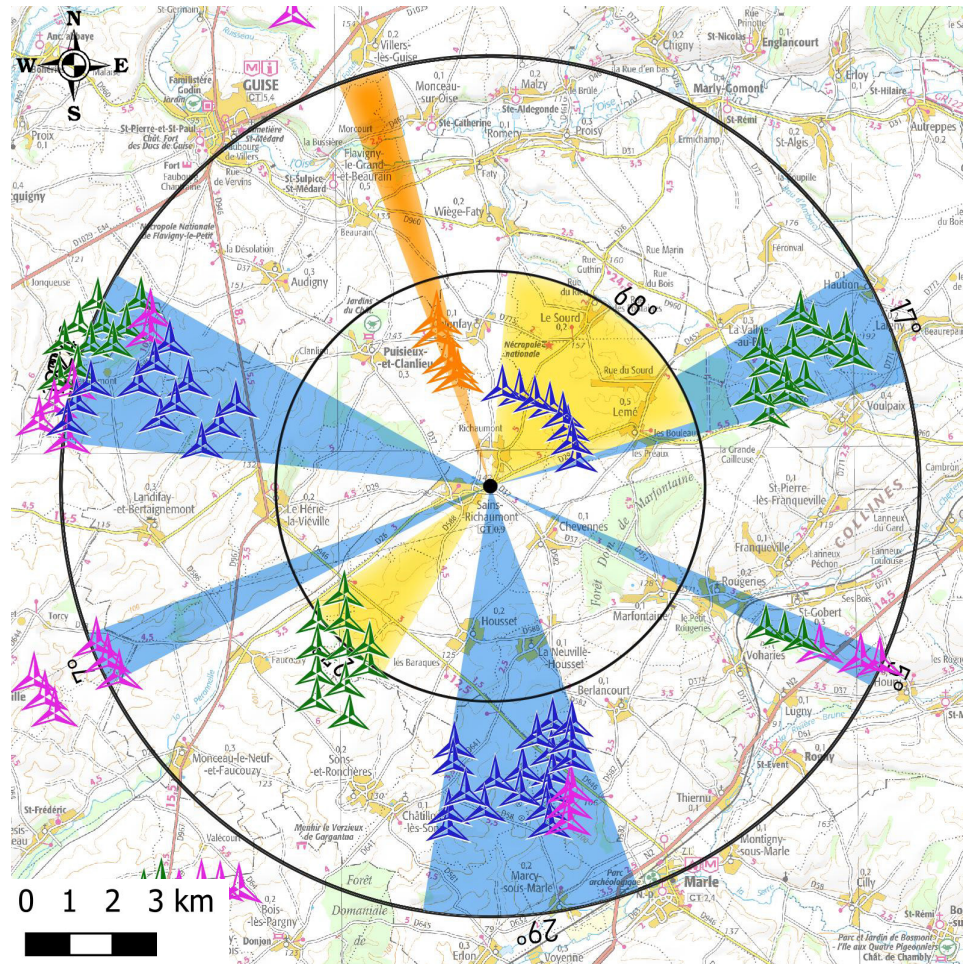


Fig. 29 : Carte d'occupation de l'horizon de Sains-Richaumont à 5 et 10km avec le projet

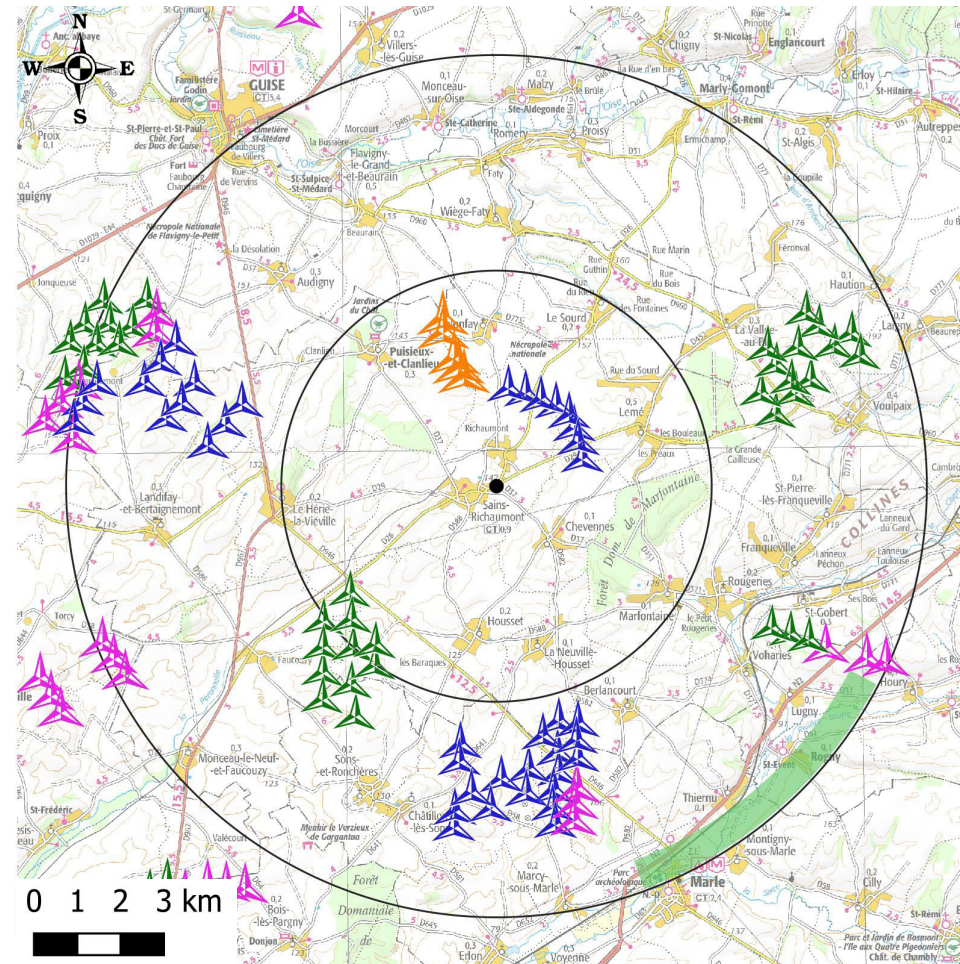


Fig. 30 : Carte des angles de respiration visuelle de Sains-Richaumont à 10km

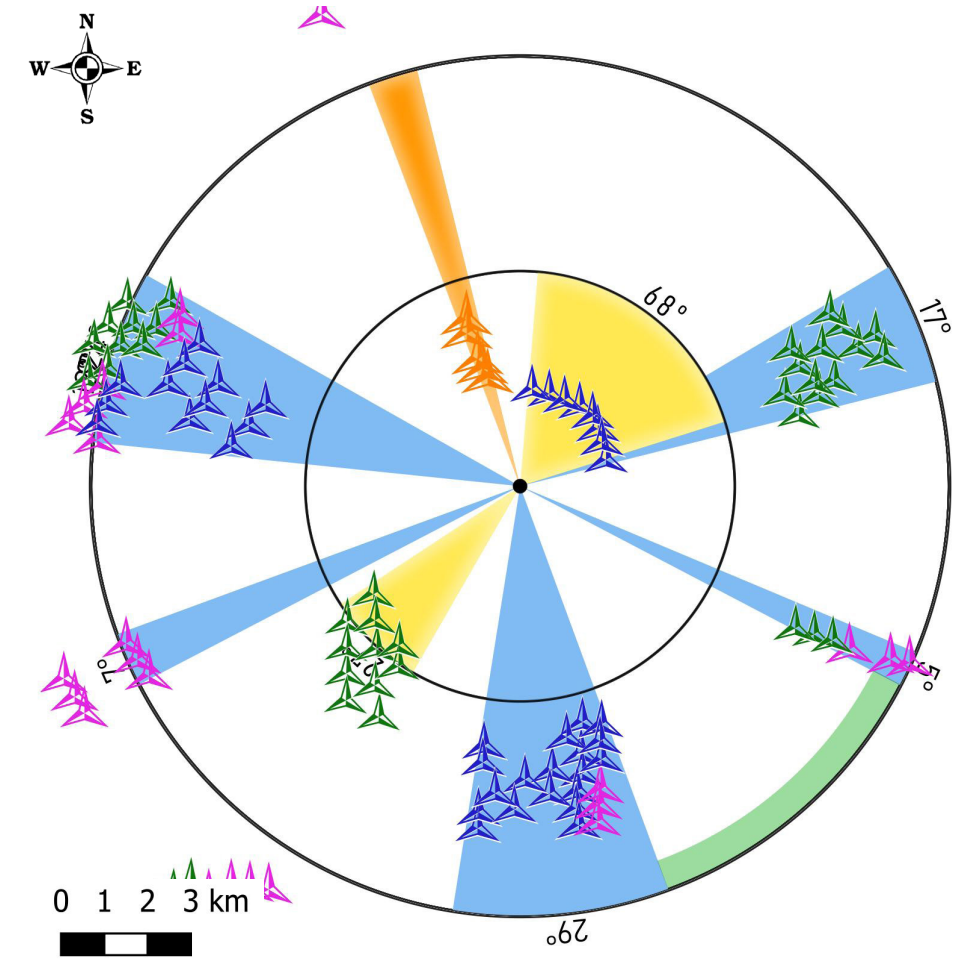


Fig. 31 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Sains-Richaumont à 10km

COMMENTAIRES

Le bourg de Sains-Richaumont se situe à 2,7 km au sud-est du projet des Cerisiers.

Le projet amplifie l'angle occupé sur l'horizon par 6°.

L'angle d'occupation de l'horizon, avec le projet des Cerisiers est de 169° soit supérieur à 120°.

> **L'indice d'occupation est supérieur au seuil d'alerte.**

Avec 88 éoliennes présentes sur le territoire, l'indice de densité sur les horizons s'élève à $88 / 169^\circ = 0,52$, soit supérieur à 0,10.

> **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

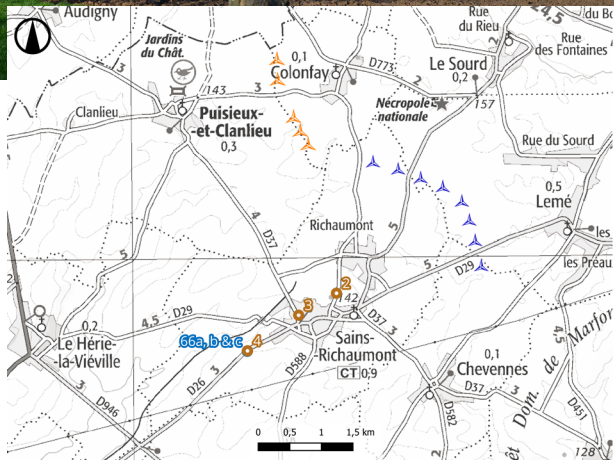
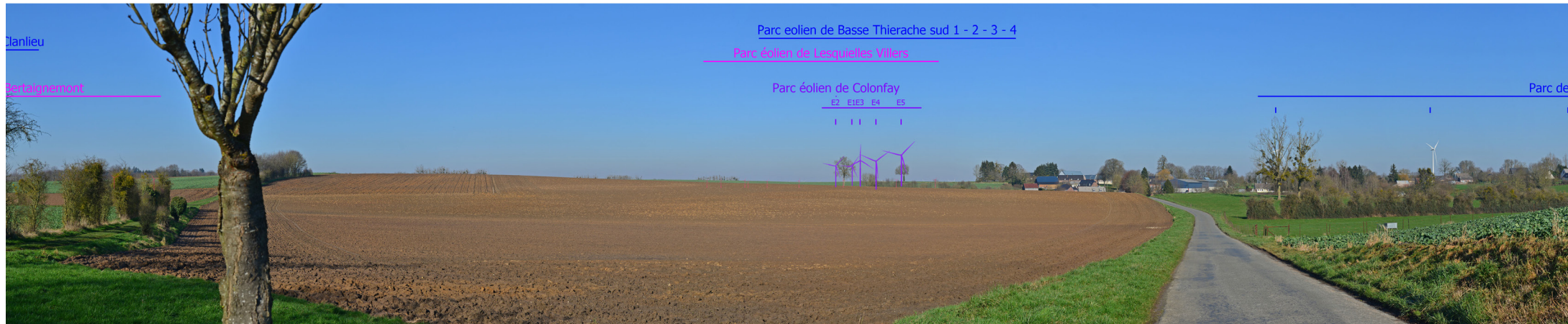
L'espace de respiration, c'est à dire le plus grand angle sans éoliennes, s'élève à 42° soit inférieur à la valeur seuil de 90°, essentiellement tourné vers le Sud-Est.

> **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un risque de saturation car au moins 2 critères ne sont pas satisfaisants.

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	95°	101°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà intercepté par un parc à moins de 5km sont indiqué entre parenthèse)	68°(+ 13° interceptés)	68°(+ 13° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	163°	169°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 5km	83	88
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) (<0.1)	0,51	0,52
Espace de respiration (+ gd angle sans éolienne) >90°	65°	42°
Saturation visuelle?	Risque de saturation	Risque de saturation

Vue n°2 - Vue depuis la sortie nord de Sains-Richaumont au niveau du monument - Vue n°2



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien**
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation**
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

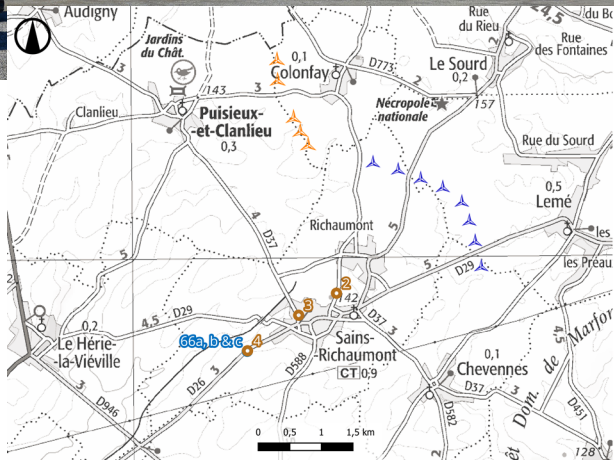
CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
751239	6970168	143,8	30/01/2023 10h18	117,8

COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord de Sains-Richaumont, le paysage ouvert permet de percevoir un contexte éolien épars. En direction du nord, les éoliennes du parc Arc de Thierache sont prégnantes dans le paysage et se détachent avec beaucoup de netteté. Plus au nord, au centre de l'image, les nouvelles éoliennes du projet se révèlent toutes autant visibles. Aucun masque ne vient altérer la lecture. Elles prennent place sur un angle de l'horizon ouvert et jusqu'alors non pourvu en éoliennes. L'analyse cartographique se retrouve ainsi vérifiée par cette analyse visuelle.

Point de vue depuis le centre de Sains-Richaumont - Vue n°3



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien**
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation**
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

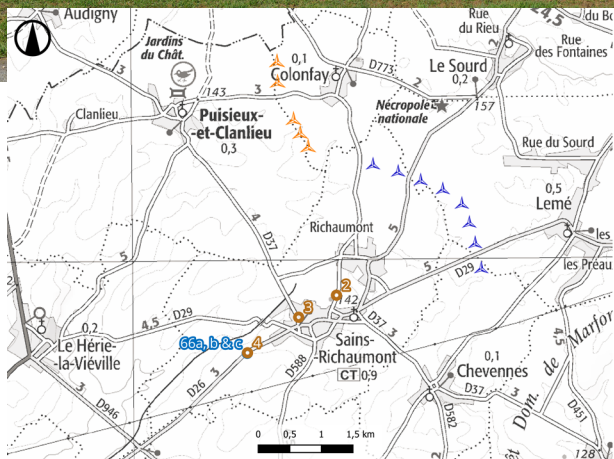
CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
750639	6969819	157,5	07/02/2020 13h24	350,9

COMMENTAIRES

Depuis le centre de Sains-Richaumont, le paysage est varié. Si les maisons et quelques hangars bouchent partiellement les vues, une importante ouverture visuelle permet de distinguer les environs agricoles et ouverts. Les éoliennes du projet des Cerisiers s'en détachent avec beaucoup de netteté. Elles s'implantent sur un angle de l'horizon ne disposant jusqu'ici d'aucune éolienne du contexte existant. Ces dernières ne sont par ailleurs pas visibles depuis ce point de vue. Les angles ainsi occupés mis en évidence lors de l'analyse cartographique, notamment en direction du nord-ouest, ne se retrouvent pas réellement dans cette analyse paysagère. Les masques boisés, mais aussi les ondulations du relief de cette Basse Thiérache, bouchent les vues.

Depuis la D26 peu avant l'entrée au sud de Sains-Richaumont - Vue n°4



Légende

- Projet de Colonfay
- Contexte éolien*
- Parcs construits
- Parcs accordés
- Parcs en instruction
- Point de vue pour l'étude de saturation*
- Points de vue initiaux
- Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
749828	6969254	144,1	07/02/2020 13h33	1,2°

COMMENTAIRES

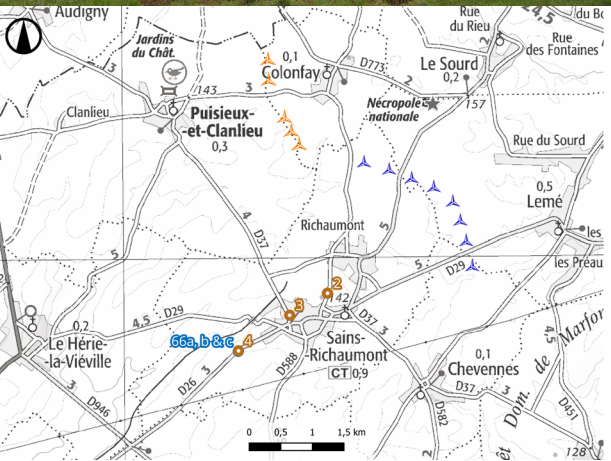
Depuis la D26, peu avant l'entrée sud de Sains-Richaumont, le paysage s'ouvre dans une imposante perspective et un panorama conséquent. Le regard se déroule tout autant que les plaines agricoles se déploient dans la profondeur. La corolle boisée du bourg de Sains-Richaumont se distingue à l'inverse des éoliennes du contexte éolien. Ces dernières ne sont en effet pas visibles depuis ce point, infirmant l'analyse cartographique selon laquelle l'angle occupé en direction du nord-ouest par le parc d'Arc en Thiérache serait conséquent. Ce premier aspect permet de prendre de la distance avec cette analyse cartographique. En direction du nord, à la suite du projet, le paysage est très ouvert, permet une respiration visuelle très conséquente. Cette analyse photographique vient en contradiction avec l'analyse cartographique.

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie sud-ouest de Sains-Richaumont - Vue n°66a - en direction du nord-est, via la D26



COMMENTAIRES

Ce second point de vue, pris depuis le même emplacement que le précédent point de vue décrit, est orienté légèrement plus à l'est. De la sorte, il permet d'illustrer l'importance de la corolle boisée de Sains-Richaumont. Les éoliennes du parc d'Arc en Thierache ne sont pas davantage visibles, confirmant la précédente observation.



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAe

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

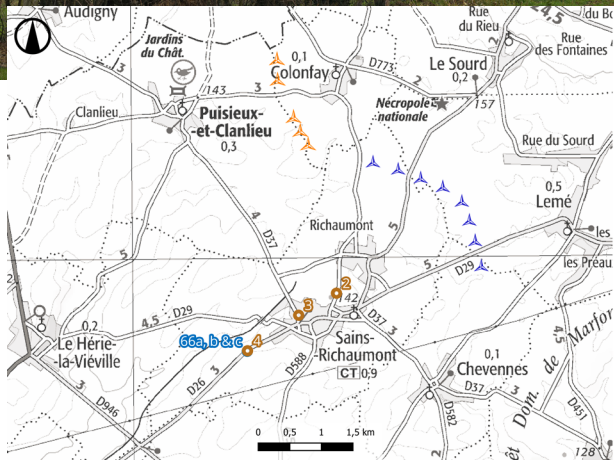
Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
749824	6969246	145,5	30/01/2023 10h07	120,8

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie sud-ouest de Sains-Richaumont - Vue n°66b - en direction du sud-est, via la D26



COMMENTAIRES

Toujours depuis la D26, peu avant l'entrée sud de Sains-Richaumont, mais cette fois en direction du sud-est, le paysage est très ouvert. Un léger relief ondulé et l'absence de masques végétaux conséquents permettent de contempler un paysage d'ampleur. Le contexte éolien, s'il s'inscrit entre 5 et 10 kilomètres, ne marque pas le regard. Alors que les ondulations du relief tronquent les machines, la taille apparente de ces dernières est très faible, d'autant plus dans ce paysage d'ampleur. En conséquence, l'analyse cartographique faisant état d'un important angle occupé dans cette direction est ainsi contredite par cette étude visuelle. L'état de saturation ne semble ainsi pas vérifié.



- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien**
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation**
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
749824	6969246	143,8	30/01/2023 10h18	117,8

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie sud-ouest de Sains-Richaumont - Vue n°66c - en direction du sud-ouest, via la D26



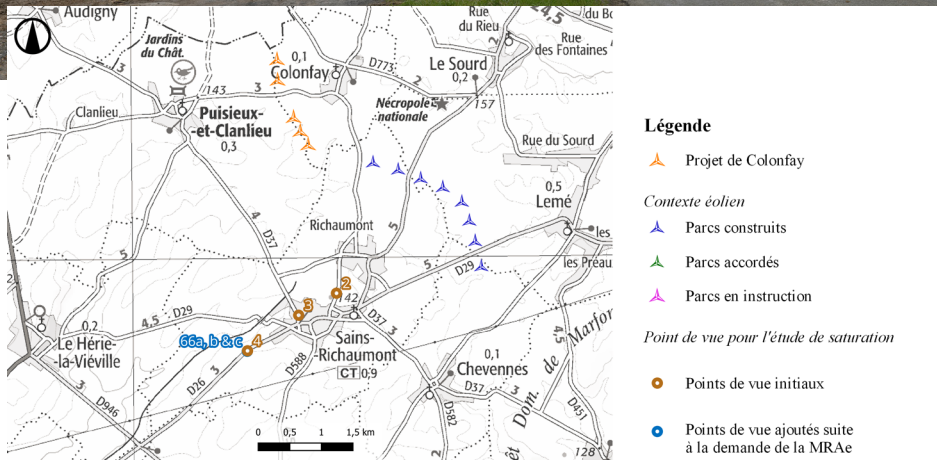
COMMENTAIRES

Ce même point de vue, mais orienté vers le sud-ouest, renforce l'idée d'un contexte éolien lointain et peu visible, et cela en dépit d'une ouverture paysagère. En direction du sud, dans le prolongement de la départementale, les éoliennes sont visibles et parfois très prégnantes pour les plus proches d'entre elles. C'est ainsi que les machines des parcs des Ronchères s'imposent dans le paysage. Plus à l'ouest en revanche, les nombreuses éoliennes sont dissimulées par le relief. Les angles ainsi occupés ne se retrouvent pas dans le paysage au regard de l'analyse visuelle. La saturation mise en évidence par l'étude cartographique n'est pas confirmée au regard des panoramas.



Conclusion :

Si le projet éolien des Cerisiers est visible depuis les abords du bourg de Sains-Richaumont, ajoutant un angle occupé par le motif éolien dans le paysage, les autres éoliennes ne sont en revanche pas toujours visibles, ou parfois tout simplement très peu prégnantes. Le relief et la distance, et ponctuellement les strates boisées, permettent en effet d'occulter en partie ce contexte dense. Ainsi, l'état de saturation développé lors de l'analyse cartographique ne se retrouve pas dans l'analyse paysagère.



- Légende**
- ▲ Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - ▲ Parcs construits
 - ▲ Parcs accordés
 - ▲ Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
749824	6969246	143,8	30/01/2023 10h29	119,7

K - Le cas de Puisieux-et-Clanlieu

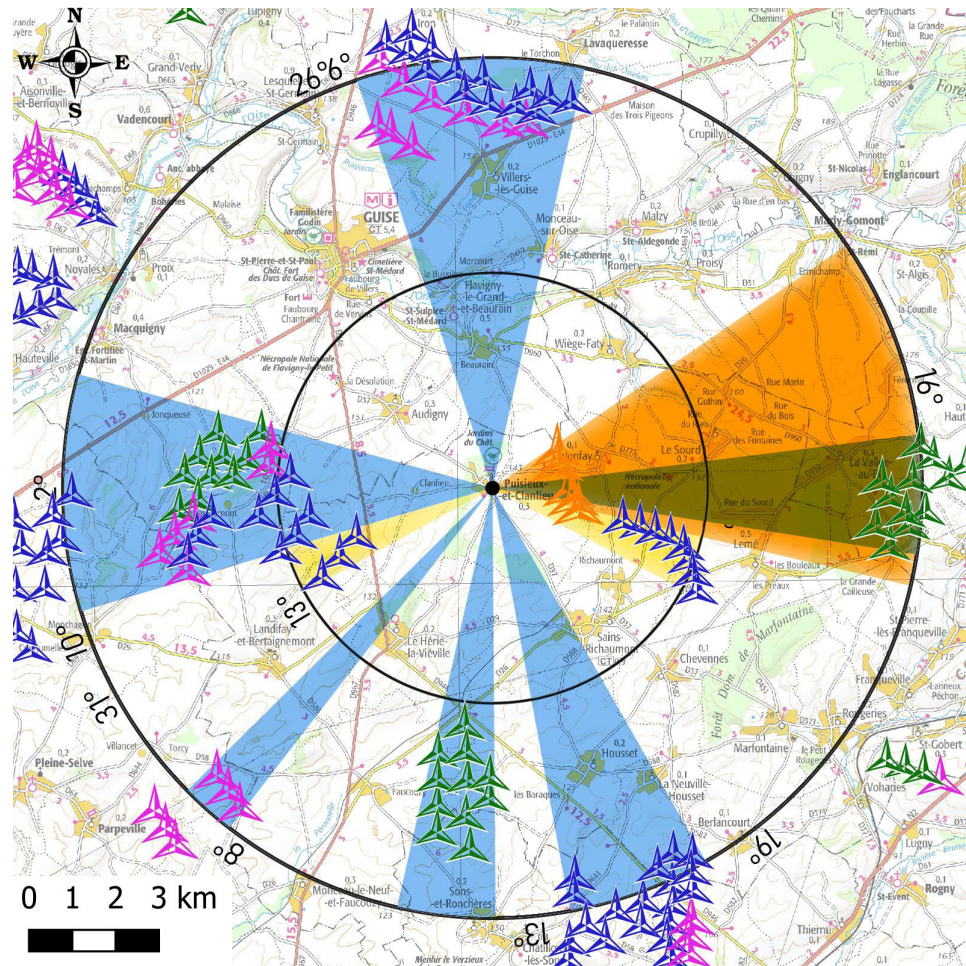


Fig. 32 : Carte d'occupation de Puisieux-et-Clanlieu à 5 et 10km avant le projet

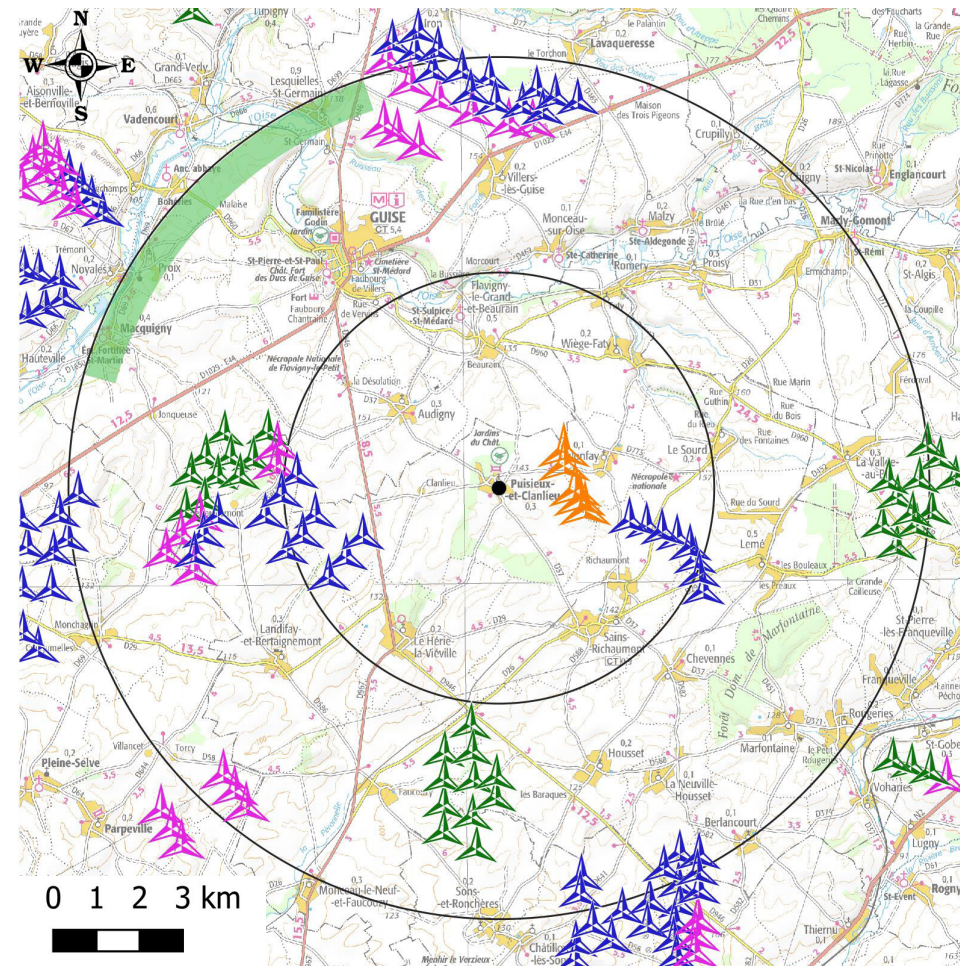


Fig. 33 : Carte des angles de respiration visuelle de Puisieux-et-Clanlieu à 10km

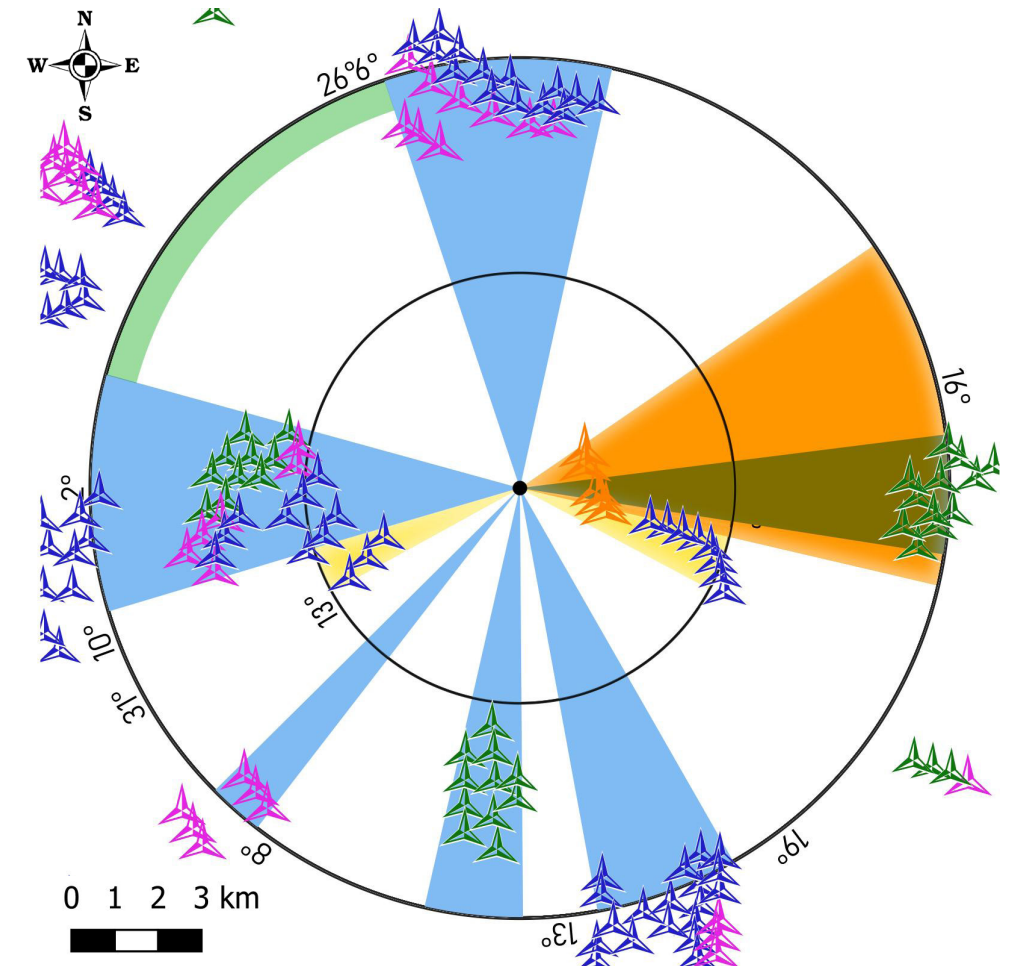


Fig. 34 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle de Puisieux-et-Clanlieu à 10km

COMMENTAIRES

Le bourg de Puisieux-et-Clanlieu se situe à 1,6 km à l'ouest du projet des Cerisiers.

Le projet amplifie l'angle occupé sur l'horizon par 31°.

L'angle d'occupation de l'horizon, avec le projet des Cerisiers est de 176° soit supérieur à 120°.

> **L'indice d'occupation est supérieur au seuil d'alerte.**

Avec 85 éoliennes présentes sur le territoire, l'indice de densité sur les horizons s'élève à $85 / 176^\circ = 0,48$, soit supérieur à 0,10.

> **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

L'espace de respiration, c'est à dire le plus grand angle sans éoliennes, s'élève à 56° soit inférieur à la valeur seuil de 90°, essentiellement tourné vers le Nord-Ouest.

> **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un risque de saturation car au moins 2 critères ne sont pas satisfaisants.

Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	29°	76°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà intercepté par un parc à moins de 5km sont indiqué entre parenthèse)	116°(+ 2° interceptés)	100°(+ 18° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	145°	176°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 5km	80	85
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) (<0.1)	0,55	0,48
Espace de respiration (+ gd angle sans éolienne) >90°	70°	56°
Saturation visuelle?	Risque de saturation	Risque de saturation

L - Le cas d'Audigny

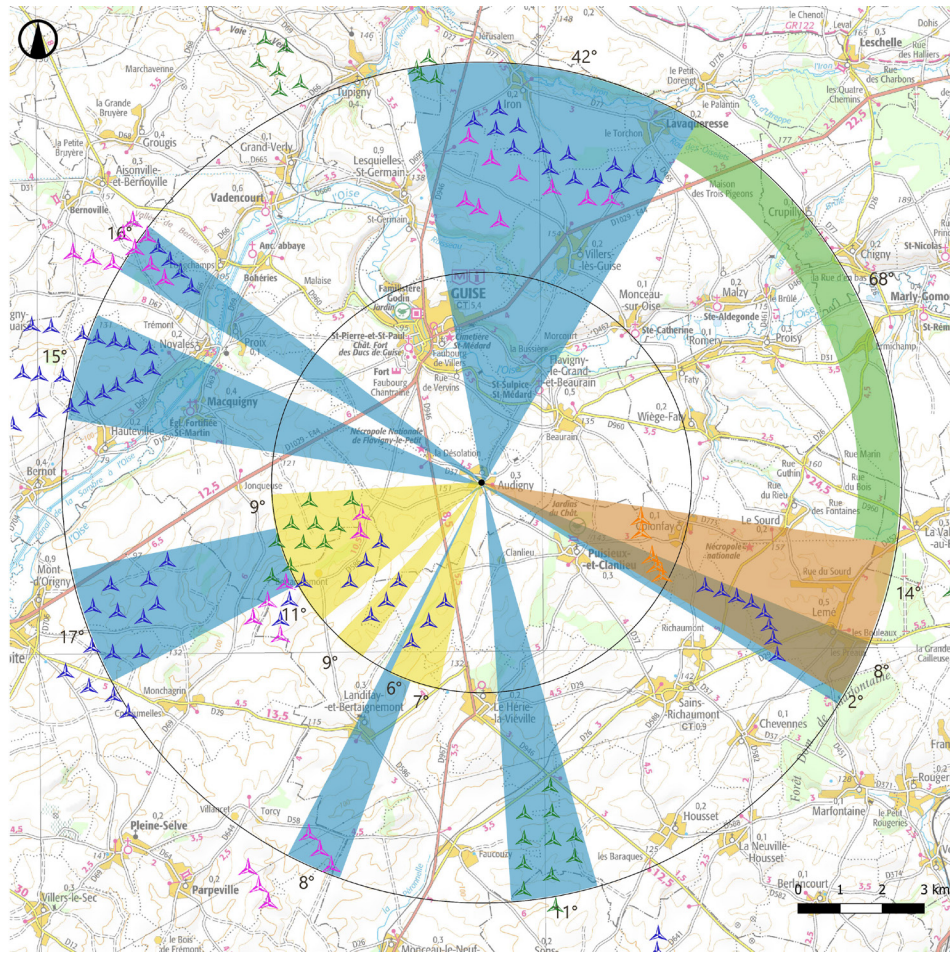


Fig. 35 : Carte d'occupation d'Audigny à 5 et 10km avant le projet

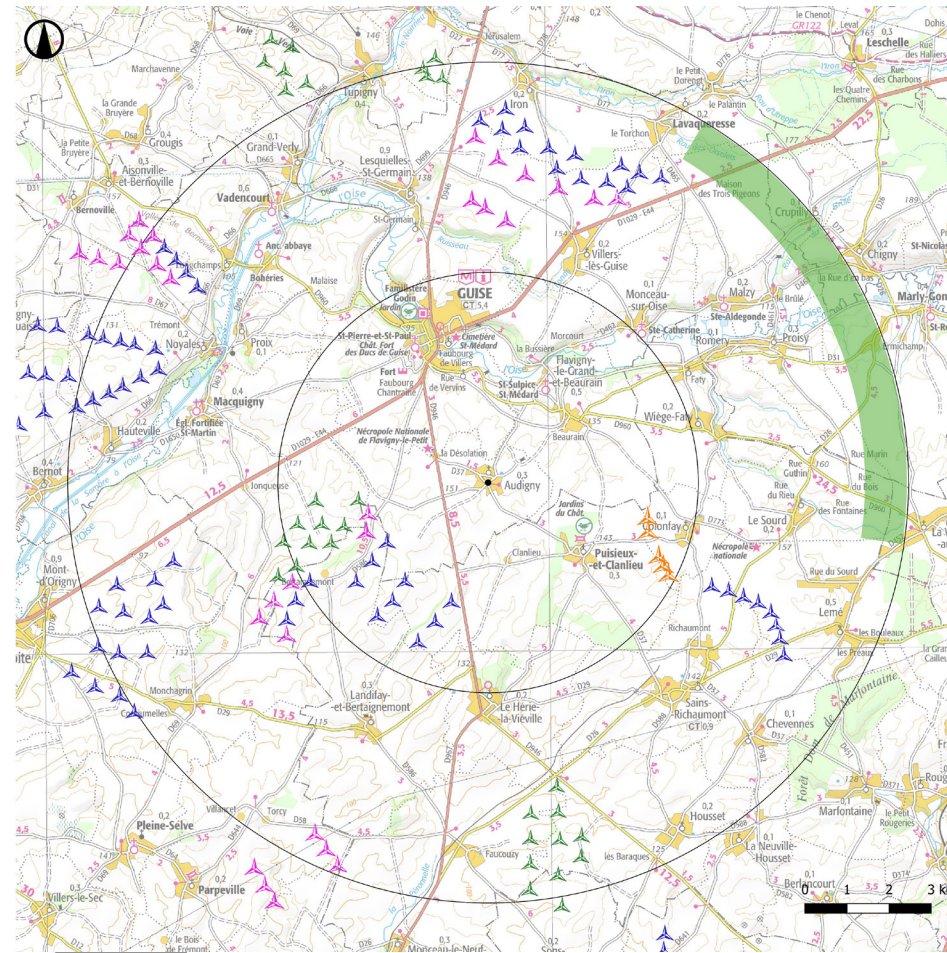


Fig. 36 : Carte des angles de respiration visuelle d'Audigny à 10km

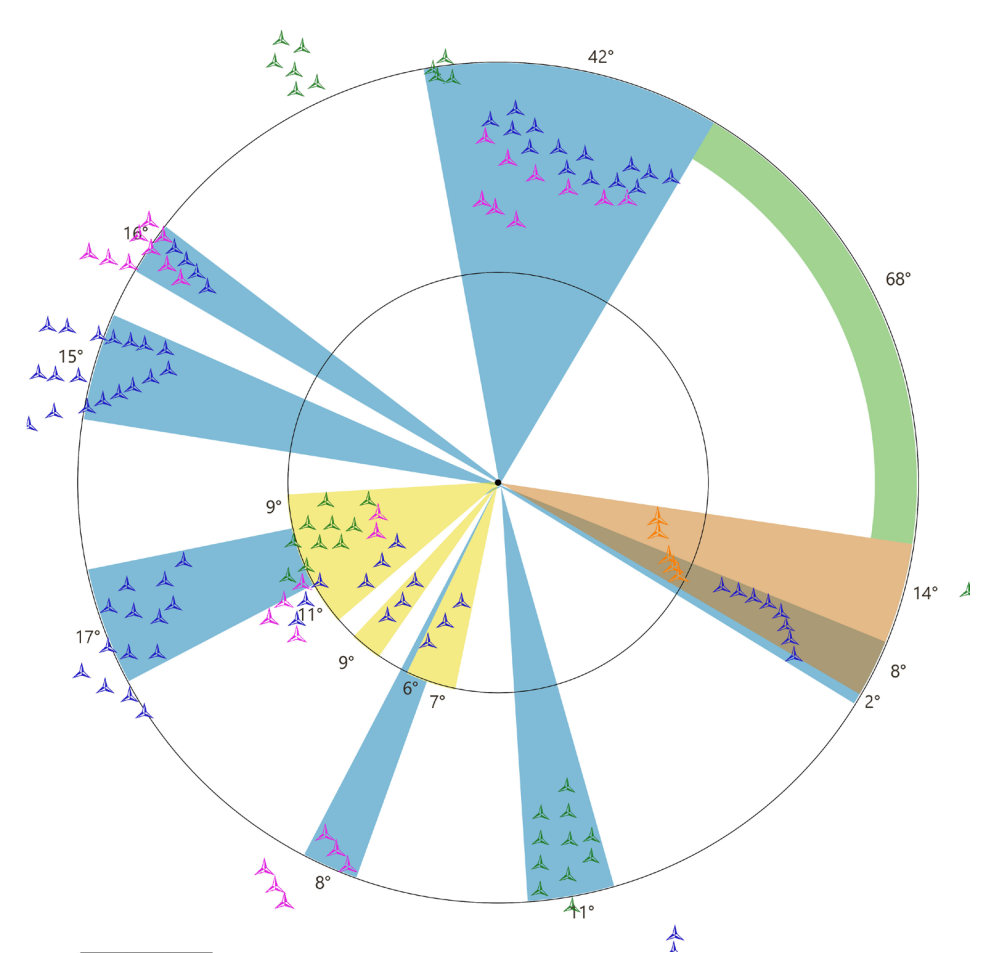


Fig. 37 : Carte des angles d'occupation et de respiration visuelle d'Audigny à 10km

COMMENTAIRES

Le bourg de Audigny se situe à 4 km au Nord-Ouest du projet des Cerisiers.

Le projet amplifie l'angle occupé sur l'horizon par 14°.

L'angle d'occupation de l'horizon, avec le parc des Cerisiers est de 169° soit supérieur à 120°.

> **L'indice d'occupation est supérieur au seuil d'alerte.**

Avec 25 éoliennes présentes sur le territoire, l'indice de densité sur les horizons s'élève à $25 / 169^\circ = 0,15$, soit supérieur à 0,10.

> **L'indice de densité est supérieur au seuil d'alerte.**

L'espace de respiration, c'est à dire le plus grand angle sans éoliennes, s'élève à 68° soit inférieur à la valeur seuil de 90°, essentiellement tourné vers l'Est.

> **L'espace de respiration est donc insuffisant.**

Il existe donc un risque de saturation car au moins 2 critères ne sont pas satisfaisants.

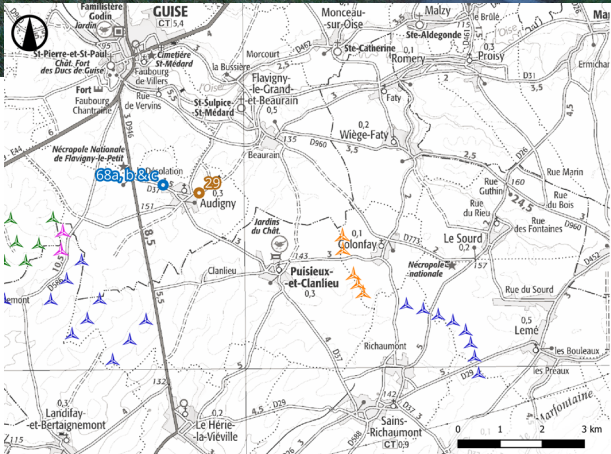
Critères d'évaluation	Résultats avant projet	Résultats
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5km	59°	81°
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10km (les angles déjà intercepté par un parc à moins de 5km sont indiqués entre parenthèse)	96°(+ 23° interceptés)	88°(+ 31° interceptés)
Indice d'occupation des horizons (<120°)	155°	169°
Nombre d'éoliennes présentes sur le territoire, en comptabilisant toutes les éoliennes sur 5km	20	25
Indice de densité sur les horizons occupés (Nb d'éolienne/angle d'horizon) (<0.1)	0,13	0,15
Espace de respiration (+ gd angle sans éolienne) >90°	82°	68°
Saturation visuelle?	Risque de saturation	Risque de saturation

Vue depuis la sortie est d'Audigny en direction du Château de L'Etang - Vue n°29



COMMENTAIRES

Depuis la sortie est d'Audigny, en direction du château de l'étang, le paysage s'ouvre sur un horizon agricole. Le regard s'engouffre dans une profonde perspective et ne rencontre que peu d'obstacles, de la faible strate boisée d'un hameau isolé à la ligne sombre, au loin, qui révèle un boisement dense. Le contexte éolien n'est pas prégnant depuis ce point. Les éoliennes sont lointaines et partiellement occultée par le relief. Il ne se révèle que par les nouvelles éoliennes du projet des Cerisiers. Ces dernières sont par ailleurs partiellement tronquées par une ligne boisée ainsi que par les ondulations du relief. L'angle ainsi occupé dans cette direction ne se retrouve que faiblement dans cette analyse visuelle.

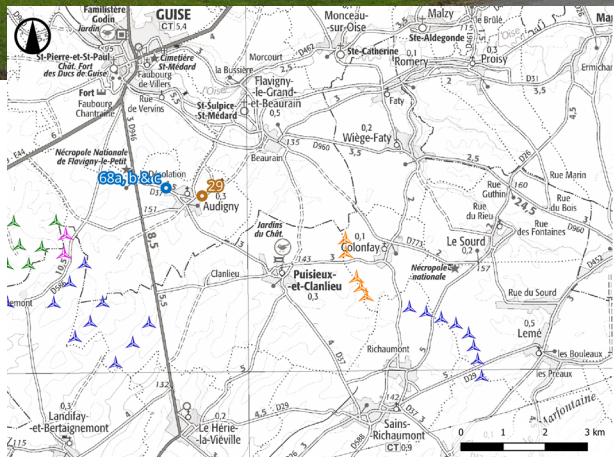


- Légende**
- Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - Parcs construits
 - Parcs accordés
 - Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
746887	69744884	154,8	06/01/2020 17h20	91,1

Analyse de l'effet de saturation depuis la sortie nord-ouest d'Audigny- Vue n°68a - en direction du sud-est, via la D37



- Légende**
- ▲ Projet de Colonfay
 - Contexte éolien*
 - ▲ Parcs construits
 - ▲ Parcs accordés
 - ▲ Parcs en instruction
 - Point de vue pour l'étude de saturation*
 - Points de vue initiaux
 - Points de vue ajoutés suite à la demande de la MRAE

CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE VUE

Coordonnées			Date et heure de prise de vue	Azimut
X	Y	Z		
746030	6975073	156,1	01/02/2023 11h32	120,6

COMMENTAIRES

Depuis la sortie nord-ouest d'Audigny, via la D37, le paysage est très peu ouvert en direction du sud-est. La présence du bourg, lequel est accompagné d'une importante strate boisée, cache les environs. Le regard reste sur ce premier plan agricole sans en percevoir les lignes par-delà Audigny. Le contexte éolien ne se perçoit pas tandis que les éoliennes du projet ne se dévoilent que faiblement. Quelques pales apparaissent ponctuellement entre la cime des arbres, ne marquant ni le paysage ni le regard. De la sorte, l'angle réellement occupé par les éoliennes, au regard de cette réalité paysagère, est bien inférieur à l'angle révélé par l'étude cartographique.